

## Mairie de SEMBADEL

23, rue Saint-Badel

Le Bourg

43160 SEMBADEL

# PROCES-VERBAL 16 novembre 2023 à 20 h 30

Président de séance : **M Roland GOBET**

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés :

**M. GOBET Roland, M ; RAYMOND Dominique. M. MAISONNEUVE Sébastien, Mme PIRAS Solange, M. CHAUSSAT Thierry, Mme NICAISE Marie-Claude, M TEYSSIER Thomas. M. COUDERT Jean-Luc, Mme COUDERT Manon. M. HUGON Roland**

Absente : **Mme JOSSERAND Chantal**

Secrétaire de séance : **Mr Thierry CHAUSSAT**

Date de la convocation : **02/11/2023**

## Ordre du Jour :

**Approbation du procès-verbal de la séance du 23/09/2023 : Vote à l'unanimité**

### Délibérations adoptées :

- **Délibération pour amortissement du car de transports scolaires** : le montant annuel d'amortissement est de 3444 € par an sur 10 ans (coût d'achat 34447€). Validé à l'unanimité
- **Délibération pour vacation de déneigement** : création d'un poste de vacataire du 15 novembre au 31 mai. Validé à l'unanimité
- **Délibération pour nomination d'un référent déontologue** reporté à une date ultérieure en raison de documents non reçus.
- **Délibération pour signature du contrat « objectif et moyen » avec la bibliothèque départementale** : 3 objectifs principaux : 1) égal accès à la bibliothèque pour tous ; 2) offrir des collections actualisées et diversifiées ; 3) Permettre à la bibliothèque communale d'intégrer le réseau départemental ; en compensation : ouverture 4h à 6h par semaine, aucune participation financière de la commune. Validé à l'unanimité
- **Délibération pour déclassement d'une parcelle de bien public de la commune** : un déclassement du domaine public vers le domaine privé est nécessaire pour pouvoir ensuite céder cette partie de parcelle. Validé à l'unanimité
- **Délibération pour validation des statuts de la CAPEV** : validé à l'unanimité après lecture en amont des statuts par les conseillers.
- **Délibération pour avis sur le PPGD** : le plan partenarial de gestion de la demande d'information des demandeurs de logements sociaux est validé à l'unanimité.
- **Délibération pour officialisation d'une servitude** : concernant le petit pont ancestral de Hierbes qui assure un passage depuis un chemin public vers un bien de section du bourg ; ce pont enjambant une parcelle privé, il est décidé de valider une servitude de passage et de mentionner que l'entretien du pont et la responsabilité reviennent à la commune y compris pour les futurs propriétaires sachant que le ne peut pas savoir sans document d'arpentage si les piles du pont sont ou pas sur le domaine privé. Validé à l'unanimité

- **Délibération pour lancement du projet de restauration de Sembadel-bourg** : le plan présenté par AB2R est validé ; toutefois, n'étant pas en possession du chiffrage des travaux, la décision est reportée au prochain conseil.
- **Questions diverses** :
  - Renouvellement du photocopieur : le nouveau photocopieur est arrivé.
  - Annulation d'un devis : la société Chabanne a validé l'annulation du devis du mur de la rue Parallèle qui sera inclus dans le projet d'aménagement du bourg.
  - Choix d'une fontaine pour le cimetière : un modèle en pierre reconstituée sera installé.
  - Compensation RN 88 : les exigences en matière d'impact environnemental ayant augmentés depuis le lancement du projet de passage en 2 X 2 voies, il a été proposé comme possibilité de compensation la zone humide vers l'ancienne décharge de la gare (pas dans son intégralité), la région assumant pour 30 ans et gratuitement tout son entretien.

Séance levée à 22h25

**Le présent procès-verbal, a été arrêté lors du Conseil Municipal**  
**du le ..... à ..... h .....**

Le Maire,  
Roland GOBET

Le secrétaire de séance  
Mr Thiery CHAUSSAT



A handwritten signature in black ink, corresponding to the name 'Mr Thiery CHAUSSAT' mentioned in the text above.